

Avec le Conseil régional de l'environnement des Laurentides

Abrinord signe une entente de bassin versant

L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD (ABRINORD) ANNONCE LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE BASSIN VERSANT AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DES LAURENTIDES (CRE LAURENTIDES) AFIN DE SOULIGNER LEURS SEPT ANNÉES D'EFFORTS DÉPLOYÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME *BLEU LAURENTIDES*.

ÉRIC-OLIVIER DALLARD



MICHEL LALONDE, PRÉSIDENT DU CRE LAURENTIDES, RUTH PARÉ, CHARGÉE DE PROJET PDE D'ABRINORD, GERMAIN RICHER, PRÉSIDENT D'ABRINORD, ANNE LÉGER, DIRECTRICE DU CRE LAURENTIDES, ISABELLE MARCOUX, DIRECTRICE GÉNÉRALE D'ABRINORD, MÉLISSA LANIEL, CHARGÉE DE PROJET *BLEU LAURENTIDES*.

Abrinord tenait à souligner les actions réalisées dans le cadre de *Bleu Laurentides* de 2005-2011 qui ont contribué à l'atteinte de plusieurs des objectifs inscrits au Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord (PDE) actuellement en vigueur. Initié en 2005, *Bleu Laurentides* est une initiative du milieu, issue de la *Table de concertation sur les lacs des Laurentides*. Ce programme vise à susciter un changement de comportement significatif chez les usagers et a pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres. Le programme se divise en deux volets : le premier étant d'offrir un programme régional d'accompagnement pour la mise en œuvre de la surveillance volontaire sur les lacs et le deuxième, de développer, avec les municipalités et les acteurs du

milieu, des outils d'aménagement et de gestion durables des milieux lacustres.

Abrinord tient à féliciter le CRE Laurentides pour cette initiative. *Bleu Laurentides* est un bel exemple de projet réalisé en mettant à profit les forces vives du milieu (gouvernementales, municipales, communautaires et scientifiques). Nombreux partenaires ont soutenu le programme ce qui a permis à plusieurs municipalités et associations de lacs de bénéficier d'un transfert de connaissance qui favorise l'amélioration de la qualité de l'eau de notre territoire.

Rappelons que la signature d'une entente de bassin est un engagement à effectuer des actions jugées prioritaires dans le PDE actuellement en vigueur et qui auront des répercussions positives sur la qualité de l'eau ainsi que sur les écosystèmes aquatiques et rivières. Le PDE est issu de

la concertation de tous les acteurs de l'eau de son territoire. Il pose un diagnostic, identifie les enjeux prioritaires et propose des pistes de solutions et d'actions à entreprendre.

À propos d'Abrinord

L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) a été identifié par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs comme étant l'organisme responsable de coordonner la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau dans la zone qui lui est confiée. La mission de l'organisme est d'agir, en concertation avec les divers acteurs du milieu, à l'implantation, à l'application et au développement de la gestion intégrée de l'eau dans les bassins versants de la zone confiée à Abrinord pour en arriver à une meilleure protection de l'eau.

Pour prendre connaissance de l'entente: www.abrinord.qc.ca.



THÉÂTRE DU MARAIS DE VAL-MORIN

1201-10^{ème} avenue, Val-Morin
819 322-1414



20\$

LUC BOUCHER,
Samedi 7 avril, 20 h



35\$

MARTIN DESCHAMPS,
Samedi 14 avril, 20 h



20\$

FLAVIE,
Samedi 21 avril, 20 h



MARIE-JO THÉRIO,
samedi 28 avril



35\$

BOOM DESJARDINS,
samedi 5 mai, 20 h



25\$

DOBA,
samedi 12 mai, 20 h



35\$

POL PELLETIER,
*Une Contrée sauvage
appelée Courage*,
samedi 26 mai, 20h

theatredumarais.com



Programmation printemps